

DOSSIERS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 15 septembre 2014
Salle Jean-Paul PROUST

Dossier n° 2014-07 à 10 h 00 : SAINT-NICOLAS-d'ALIERMONT - Extension de 648 m2 du supermarché Intermarché, au 975 rue Robert Lefranc, portant ainsi la surface totale de vente à 2 468 m2.

Composition de la commission :

- le maire de Saint-Nicolas-d'Aliermont, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté de communes des monts et vallées compétent en matière d'aménagement de l'espace et de développement dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le maire de la commune de Dieppe, commune la plus peuplée de l'arrondissement, ou son représentant ;
- le président du conseil général de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- le maire de la commune d'Arques-la-Bataille en remplacement du président du syndicat mixte du pays dieppois - Terroir de Caux chargé du schéma de cohérence territoriale, ou son représentant ;
- Madame Frédérique THAFOURNEL (confédération syndicale des familles) ou Monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation ;
- Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC que choisir) ou Madame Danièle CALLE (UFC que choisir), personnalités qualifiées en matière de développement durable ;
- Monsieur Olivier GOSSELIN (conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou Madame Virginie TIRET (conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement), personnalités qualifiées en matière d'aménagement du territoire ;

Dossier 2014-08 à 11 h 00 : ROUEN - Extension de 763 m2 du magasin Intermarché, 39 rue Ecuère

Composition de la commission :

- le maire de Rouen, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté d'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe, EPCI compétent en matière d'aménagement de l'espace et de développement dont est membre la commune d'implantation, ou son représentant ;
- le maire de Sotteville-lès-Rouen, deuxième commune la plus peuplée de l'unité urbaine de Rouen, ou son représentant ;
- Monsieur le Président du Conseil Général de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- Madame Frédérique THAFOURNEL (Confédération Syndicale des Familles) ou Monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation ;
- Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que choisir) ou Madame Danièle CALLE (UFC Que choisir), personnalités qualifiées en matière de développement durable ;
- Monsieur Olivier GOSSELIN (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou Madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement), personnalités qualifiées en matière d'aménagement du territoire ;